

Autorisation de transport

Dans le cadre des TAP, les enfants ont été invités à venir visiter le château du Bois-Bide à Pocé les Bois le vendredi 03 février 2017 de 15h30 à 17h00.

Afin de pouvoir emmener les enfants, nous vous demandons de bien vouloir remplir l'autorisation de transport ci-dessous et de nous la retourner dans la boîte aux lettres des TAP, dans le couloir de l'école, pour **le mardi 31 janvier 2017**.

En cas de refus, votre enfant restera avec les groupes TAP de maternelle au sein de l'école.

Autorisation parentale:

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

Refuse la sortie pour mon enfant :.....

A être transporté en car, dans le cadre des TAP le vendredi 03 février 2017 afin de visiter le château du Bois-Bide à Pocé les bois.

Signature